

# Portraits de territoire

de l'Economie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté  
Mai 2017

## Jura



> Que représente l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans l'économie jurassienne ?

> Quelle répartition des emplois de l'ESS par famille ?

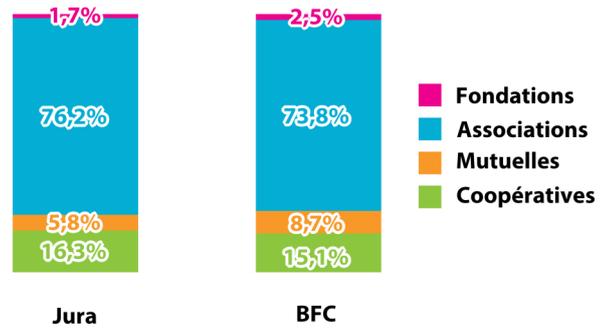
**% 11,9%** Part de l'ESS dans l'emploi salarié (moyenne régionale : 11,7%, moyenne nationale : 10,5%)

**1 005** Etablissements employeurs de l'ESS, dont 76% d'associations

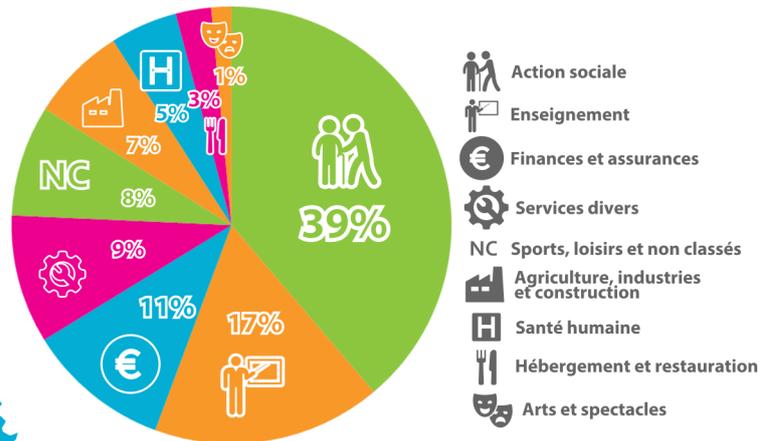
**9 359** Postes salariés, soit 8 101 Equivalents Temps Plein (ETP), 70% de femmes (contre 47% hors ESS)

**€ 220 millions d'€** Masse salariale annuelle versée, soit 27 203€ en moyenne par ETP (contre 32 502€ hors ESS)

**TPE 76%** Part des établissements ayant moins de 10 salariés (contre 87% pour le reste de l'économie privée)



> Quelle répartition des emplois de l'ESS par secteur d'activités ?



> Quels chiffres-clés de l'ESS dans les zones d'emploi du département ?

L'action sociale et l'enseignement constituent les deux principaux secteurs d'activités pourvoyeurs d'emplois à temps plein au sein de la zone d'emploi doloise.

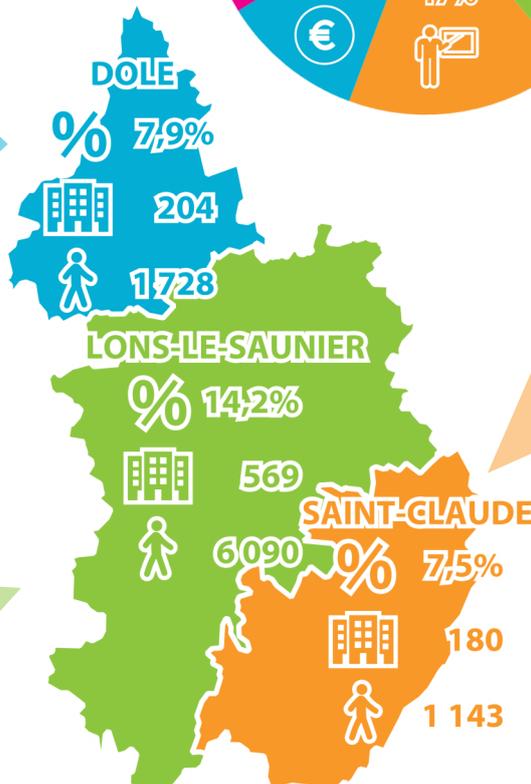
Le secteur de l'enseignement représente 28,3% des emplois à temps plein de l'ESS contre seulement 12,4% sur l'ensemble de la région, ce qui fait de ce secteur une particularité de la zone. En effet l'enseignement y est essentiellement privé.

A l'inverse, le secteur de l'action sociale est largement sous-représenté, ne comptant seulement que pour 28% des emplois à temps plein de l'ESS contre 43% sur l'ensemble de la région.

L'action sociale et l'enseignement constituent les deux principaux secteurs d'activité pourvoyeurs d'emplois à temps plein au sein de la zone d'emploi lédonienne.

Le secteur de l'agriculture, industrie, construction représente 9% des emplois à temps plein de l'ESS contre seulement 4,2% sur l'ensemble de la région soit plus du double.

A l'inverse la santé humaine est sous-représentée de plus de 3 points par rapport à la moyenne régionale.



L'action sociale et les services divers constituent les deux principaux secteurs d'activité pourvoyeurs d'emplois à temps plein au sein de la zone d'emploi saint-claudienne.

Les secteurs des services divers représentent 20,2% des emplois à temps plein de l'ESS contre seulement 10,2% sur l'ensemble de la région, cette particularité résulte essentiellement de l'hébergement touristique.

A l'inverse les secteurs de la Santé humaine ainsi que les activités financières et d'assurances sont largement sous-représentés, ils regroupent 8,9% des ETP de la zone contre 19,5% sur l'ensemble de la région.

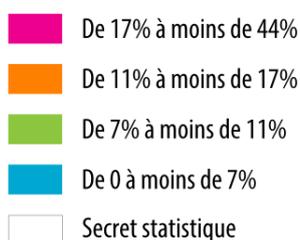
**%** Part de l'ESS dans l'emploi salarié  
**1 005** Etablissements employeurs de l'ESS  
**9 359** Postes salariés de l'ESS

# Portraits de territoire

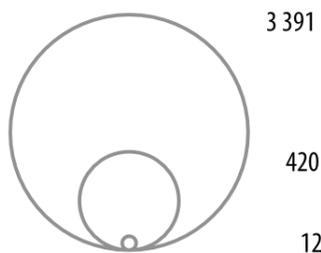
de l'Économie Sociale et Solidaire en Bourgogne-Franche-Comté  
Mai 2017

➤ Quel poids de l'ESS dans les intercommunalités du département?

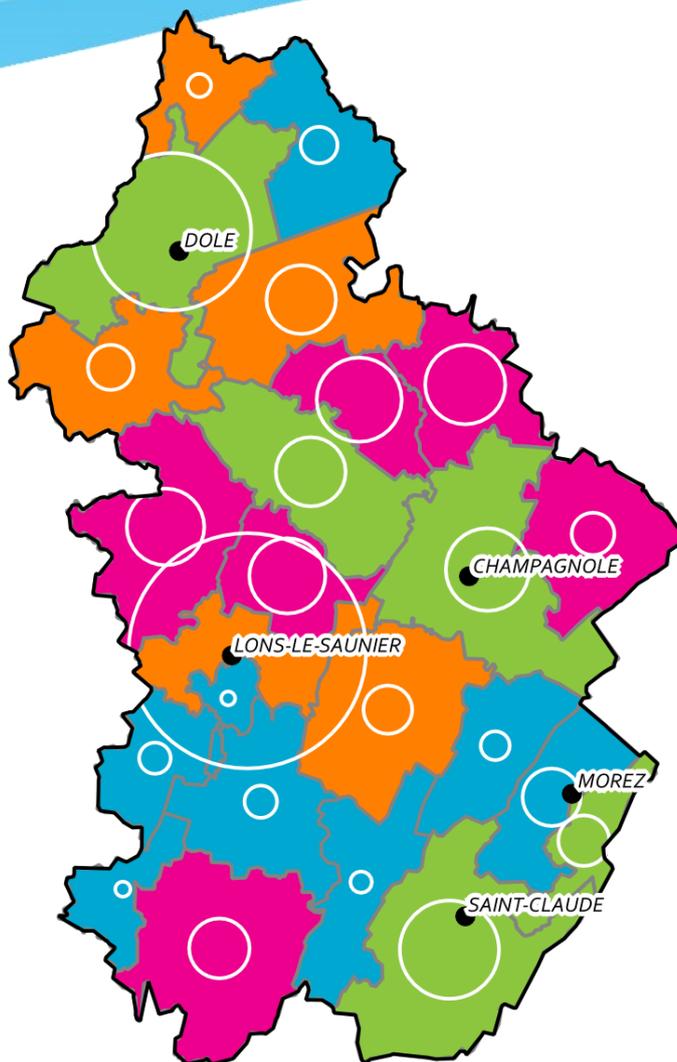
## Part de l'ESS dans l'ensemble de l'emploi salarié



## Emplois salariés dans les structures de l'ESS



Source : Insee, CLAP 2014



Les **Observatoires régionaux de l'ESS (ORESS)** sont des dispositifs de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions, mis en place par les Chambres régionales de l'ESS (CRESS). Lieux de convergences et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS s'appuient sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, afin d'assurer des services d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective tant pour les acteurs de l'ESS que les pouvoirs publics.

Le **périmètre statistique de l'ESS** a été défini en 2008 par l'Insee, les services de l'Etat et le Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES) comme un domaine de l'économie composé d'entreprises qui prennent la forme juridique d'**associations**, de **mutuelles**, de **coopératives** et de **fondations**. Ce champ correspond au périmètre d'observation des CRESS, en se limitant généralement aux établissements employeurs, en raison des difficultés de référencement des associations non employeuses.

Retrouvez les publications de l'ORESS sur  
<http://ess-bfc.org/>

Source : INSEE CLAP 2014 - Traitement : ORESS  
Responsable des publications : Lucie Gras  
Rédaction, traitements statistiques et cartographiques,  
mise en page : Davy Moret, Thomas Renaud et Marc Figard

Les **effectifs salariés** issus de **Insee CLAP 2014** correspondent à des postes non annexes. Un poste est considéré comme non annexe s'il atteint certains seuils en termes de rémunération et de temps de travail, ces seuils pouvant varier d'un secteur d'activité à l'autre. Les emplois peuvent se mesurer en nombres de personnes ayant travaillé, mais aussi en Equivalent Temps Plein (ETP).

La notion d'**établissement de l'ESS** correspond à une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'une entreprise appartenant au champ statistique de l'ESS. L'établissement constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

Une **zone d'emploi** est un espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Réalisé par



**cress**

Chambre Régionale de  
l'Économie Sociale et Solidaire  
Bourgogne-Franche-Comté

Avec le soutien de



**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**